

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 83 (1996)

Rubrik: Éditorial

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Éditorial

Nous l'annoncions déjà dans le rapport précédent : 1996 devait être l'année des perspectives. Mais pourquoi particulièrement 1996 ? Les trois dernières années, consacrées à la réorganisation de l'institution, n'avaient-elles pas déjà considérablement ouvert les horizons de la Bibliothèque nationale ? En quoi cette dernière année officielle de réorganisation paraissait-elle encore plus porteuse d'avenir ? Précisément, sans doute, parce qu'elle était la dernière, et que lorsqu'un cycle s'achève, il contient déjà en germe le prochain. (Les nietzschéens convaincus, pour ce citer qu'eux, nous comprendront...) Mil neuf cent nonante-six se prêtait donc à la fois à l'établissement d'un bilan et au lancement de nouveaux projets guidés par une vision prospective, voire prospectrice. C'est la raison pour laquelle ce rapport ménage une large place non seulement à la traditionnelle rétrospective annuelle, mais à un passage en revue des quatre années vouées à la refonte de la Nationale. Notre directeur y met en balance les moyens demandés et ceux qui furent octroyés, comme il décrit les travaux accomplis et ceux qu'il faudra encore mener à terme.

C'est le philosophe Victor Cousin, je crois, qui déclarait qu'il valait mieux avoir de l'avenir que du passé. Quoique séduisante, cette assertion, concernant une bibliothèque, est on ne peut plus sujette à caution. Car le fait pour une institution d'être la depositaire d'un patrimoine culturel la condamne, pour ainsi dire, à un perpétuel strabisme, la forçant, telle une adoratrice de Janus, à garder un œil sur hier et à braquer l'autre sur demain. Comme l'affirmait si justement Joubert, « il faut recevoir le passé avec respect et le présent avec défiance, si l'on veut pourvoir à la sûreté de l'avenir. » Mais ce passé, justement, quel est-il ? Malgré tous leurs efforts, les bibliothèques, les archives et autres centres de documentation parviennent-ils réellement à le circonscrire ? Dans le flot de documents qui vient se déverser quotidiennement dans nos institutions, il devient de plus en plus illusoire de discerner ceux qui témoigneront fidèlement d'une époque,

d'une mentalité, d'une forme de créativité, etc., et ce d'autant plus que les moyens manquent pour assurer une mise en valeur adéquate. Partant, la vision de nos chroniqueurs et de nos mémorialistes s'en trouve forcément affectée. Ainsi à peine croit-on connaître notre passé que des événements surgis des basses-fosses de l'histoire viennent nous le présenter sous un jour inédit, et bien souvent, reconnaissons-le, peu flatteur. Certes, il n'est pas dit que si nos autorités s'étaient davantage préoccupées de la mémoire du pays, la question des fonds juifs déposés en Suisse ne se serait pas posée un jour ou l'autre. Mais on peut gager qu'elle aurait trouvé une réponse plus rapide, peut-être immédiate, et donc moins traumatisante.

« Un pays sans mémoire est un pays sans avenir ». Frappé au coin du bon sens, l'adage rallie tous les suffrages, au point que, complaisamment répété, il en ferait presque oublier l'état de déliquescence dans lequel se trouve effectivement une partie de la mémoire nationale. Dans sa présentation de *Memoriav* – la nouvelle association vouée à la sauvegarde du patrimoine audiovisuel suisse –, son président, qui n'est autre que le directeur de la Bibliothèque nationale, évoque l'étendue des dégâts dans les domaines du film, de la photographie et des bandes sonores, et décrit les objectifs de l'association ainsi que les mesures d'urgence qu'elle a déjà permis de prendre. Grâce à elle et au soutien efficace de ses membres, la Suisse peut espérer échapper à un naufrage culturel et préserver des témoins irremplaçables de son passé.

D'un autre côté, l'avenir, non seulement incertain mais proprement imprévisible, ne pose pas moins de problèmes. Albert Einstein l'avait bien compris, lui qui, suivant les préceptes d'Horace, prétendait ne jamais penser à un futur qui viendrait bien assez tôt. Heureusement ou malheureusement, on n'attend pas ce genre de sagesse de la part d'une bibliothèque. Gavée de débats sur les potentialités d'une mondialisation de l'information, il devient de plus en plus admis que la bibliothèque, au XXI^e siècle, sera virtuelle ou ne sera

pas : d'une part, tentée de verser à son tour dans la futurologie, elle s'efforce d'anticiper les grandes mutations que l'explosion documentaire imposera à notre société ; d'autre part, elle se porte courageusement à la rencontre des médias électroniques dans l'espoir d'en contrôler l'identification et d'en assurer la conservation. M^{me} Marie-Christine Doffey, dans son article, fait un premier point de situation à l'égard des publications électroniques et laisse entrevoir quelques mises en œuvre possibles. Au reste, mentionnons que les principales réalisations de la Bibliothèque nationale suisse furent, en 1996, résolument axées vers le futur : fusion de deux banques de données catalographiques, transfert de la banque de notices du Répertoire des périodiques sur VTLS, mise à l'abri de documents dans des cartons nonacides et préparation au *futur* déménagement des collections.

En somme, équilibriste sur le fil du temps, la bibliothèque n'échappe plus au partage quasi schizophrénique de son identité, à la fois gardienne d'un passé qui ne cesse de se dérober et vigie d'un futur de plus en plus « virtuel ».

« Le passé nous est caché comme l'avenir ; nous vivons entre deux nuées épaisses, dans l'oubli de ce qui fut et dans l'incertitude de ce qui sera ». Il faudrait plus de bibliophiles fanatiques comme Anatole France pour parler en faveur des bibliothèques et chanter le combat qu'elles mènent quotidiennement...

Signalons enfin que les perspectives de l'année 1996 ont d'autant plus dirigé notre vision qu'elles avaient deux points de fuite concrets et mesurables : d'une part la prise de possession, au printemps 1997, de nos nouveaux entrepôts souterrains et le transfert en ces galeries de nos collections ; d'autre part le réaménagement de l'intégralité du bâtiment de la Hallwylstrasse – réaménagement qui commencera en automne 1997 et qui durera environ trois ans, au terme desquels la Bibliothèque sera prête à entrer de plain-pied dans le XXI^e siècle.

Deux perspectives proprement architecturales, donc, et qui ont dominé l'année, tant il est vrai que la pierre, même pour une future bibliothèque virtuelle, demeure par-dessus tout cet « oreiller où rêve l'avenir ».